



Arche d'Alliance

N° 243 - mai 2014 - 24^{ème} année - Journal de la paroisse Saint-Wandrille du Pecq

Le dimanche des quatre papes

Pour la canonisation de Jean XXIII et Jean-Paul II, plusieurs familles de la paroisse étaient place Saint Pierre ... ou dans une relative proximité de celle-ci.

Certains ont bien voulu nous donner quelques impressions, pour nous qui avons vécu cet événement à distance :

Quelques souvenirs du « rendez-vous des quatre papes »



7h30 ce dimanche 27 avril à Rome. La place St Pierre et la via della Conciliazione sont déjà comblés et désormais inaccessibles. Nous rejoignons la place Farnèse (devant l'ambassade de France) où un écran géant a été installé.

La foule se masse et se densifie à mesure que l'heure tourne. Plusieurs familles, connaissances ou amis, venus pour l'occasion, se retrouvent dans la joie tandis que KTO – il est 9h30 – débute la retransmission en direct de la canonisation.

9h50 : le pape émérite Benoît XVI apparaît à l'écran, les applaudissements chaleureux fusent.

10h : le pape François arrive à son tour et la célébration commence.

10h10 : agréant les trois demandes du cardinal Amato et après avoir invoqué l'Esprit-Saint, le pape



Rendons grâce à Dieu pour ces deux nouveaux saints, deux exemples particulièrement adaptés à notre époque, Jean XXIII comme saint de la docilité à l'Esprit-Saint, et Jean-Paul II comme saint de la Famille.

Suivons-les pour avancer au large !

François déclare solennellement saints ses augustes prédécesseurs Jean XXIII et Jean-Paul II.

Les cloches de Sainte-Brigitte, sur la place Farnèse, sonnent à toute volée, le ciel nuageux laisse passer un rayon de lumière céleste et la foule toute joyeuse applaudit. La messe se poursuit alors dans un recueillement impressionnant pour s'achever par la bénédiction papale.

Soulignons aussi la qualité de la préparation et de l'accueil réservé aux pèlerins français ou francophones par la communauté catholique française de Rome.

Elle a organisé, en lien aussi avec le séminaire pontifical français, des célébrations et des temps de prière dans les cinq églises françaises de Rome. Nous les remercions très chaleureusement.

C. et H. FD

Week-end extraordinaire

à Rome !

Samedi 26 avril :

Alors que nous étions arrivés sans avoir vraiment préparé notre venue si ce n'est participer à la messe de canonisation de nos bienheureux Jean XXIII et Jean-Paul II, nous avons eu l'immense joie d'être accueillis à bras ouverts par la communauté française de Rome. Elle nous proposa une organisation remarquable avec une journée de pèlerinage à travers le vieux Rome à la découverte des cinq églises françaises : St-Louis des Français, la Trinité des Monts, St-Yves des Breton, St-Nicolas des Lorrains et St-André et St-Claude des Bourguignons.

Au passage de chaque église (toutes aussi belles les unes que les autres) nous avons médité, comme cela nous était proposé, les mystères lumineux que notre bon Jean-Paul II a institués. Ce fut une belle occasion de prier aux intentions de l'Église mais également à celles de notre paroisse d'autant plus qu'au cours de notre passage dans la sublime église de St-Claude et St-André des Bourguignons nous avons eu l'extrême chance d'adorer le Saint Sacrement.

Cette journée particulièrement riche spirituellement s'est conclue par la messe anticipée à St-Louis des Français et une veillée de prière des jeunes animée par la communauté St Martin. Cette soirée d'un recueillement rare s'est conclue par l'adoration du Saint Sacrement. Il régnait au terme de cette journée dans Rome un air de JMJ !

Dimanche 27 avril :

La communauté française ayant si bien fait les choses, le jour J, elle nous proposa de suivre la retransmission de la messe sur écran géant en français sur la Place Farnese en face de l'ambassade de France.

Nous étions 5000 Français présents sur la place dans une ferveur et un recueillement à la hauteur de l'événement. Nous avons vécu un moment extraordinaire car unique dans l'Église : la canonisation de deux papes en présence de deux papes !



Que d'émotions que de voir notre Pape François et notre Pape émérite Benoît XVI se congratuler à cette occasion.

Pour tous ces moments et toutes ces grâces nous ne pouvons que dire : *Deo gratias !*

L. et G. B

Rome 25-27 avril 2014

Au risque de paraphraser Don Rodrigue cher aux lycéens, nous partîmes cinq ; mais par un prompt renfort, nous nous vîmes huit cent mille en arrivant au port !!

Ces quelques instants passés avec les autres pèlerins, venant de tous les horizons, nous ont rappelé, comme souvent pour les grands événements de l'Église, l'universalité de la religion catholique et de son message. Accueil formidable de la communauté catholique des Français à Rome, qui s'est mobilisée pour l'occasion et recevoir à la demande du Pape François leurs compatriotes dans six lieux phares de la capitale. Terre française de la « Trinité des Monts », « Saint-Louis des Français », « Saint-Nicolas des Lorrains », « Saint-Yves des Bretons », « Saint-Claude des Bourguignons » et le « Séminaire pontifical Français ». Chaque pèlerin pouvait lors de son passage, contempler les particularités architecturales et artistiques du monument, recevoir sa crédenciale et bien sûr prier pour rendre grâce, confier ses intentions à l'intercession des deux nouveaux Saints, vénérer leurs reliques, adorer le Saint Sacrement. Rien n'est fait au hasard dans l'Église : le symbole fort de la canonisation le même jour de ces deux grands Papes, dont les liens avec la France étaient prégnants, est sans doute une chance pour notre patrie. Saint Jean XXIII offre à notre contemplation le message de la bonté

et de la docilité à l'Esprit Saint. Nous lui devons l'ouverture du Concile Vatican II. Saint Jean-Paul II, celui de la miséricorde, du respect de la vie et de la dignité humaine, avec l'entrée de l'Église dans le troisième millénaire, ainsi que l'avait prédit le Cardinal Vichinsky. La Messe qui comprenait en rite initial la canonisation, a été célébrée en présence du Pape Émérite Benoît XVI. Moments très émouvants. Nous avons pu la suivre en retransmission et avec tout le recueillement nécessaire, au milieu de quelques six mille pèlerins de langue francophone, place du Palais Farnese, devant l'Ambassade de France à Rome. Lever tôt de rigueur. Nous ne pouvons que rendre grâce pour tous ces instants de fraternité et de joie profonde, au cours desquels nous avons pu prier pour notre chère paroisse et ses pasteurs.

M. et A. G.A



L'Action Catholique des Milieux Indépendants des Yvelines organise le **dimanche 25 mai** à Verneuil sur Seine, **de 9h30 à 17h30**, une journée de réflexion, d'échange et de prière autour de l'exhortation apostolique du pape François : *"La Joie de l'Évangile"*.

Cette journée est ouverte à tous : il n'est pas nécessaire d'appartenir à un mouvement pour y participer.

Le Père Xavier Chavane, vicaire épiscopal pour la pastorale des cités, et curé des Mureaux, nous aidera à recevoir le texte.

Des ateliers guideront les participants pour échanger sur les transformations proposées par le pape, comme par exemple le rôle de la paroisse ou les périphéries où nous sommes attendus. La journée sera clôturée par une célébration eucharistique. Les enfants seront accueillis jusqu'à 11 ans.

Contact : ACI78@hotmail.fr
06.09.77.09.34.

Accueil :
dimanche 25 mai à partir de 9h00 :
École Notre-Dame
106 Grande Rue
78480 Verneuil-sur-Seine.

A.T



l'enseignement de l'Église sur ce sujet².

Enfin, beaucoup plus succinctement, cet enseignement est synthétisé dans les points suivants du Catéchisme de l'Église catholique, publié par Jean-Paul II :

(1650) Nombreux sont aujourd'hui, dans bien des pays, les catholiques qui ont recours au divorce selon les lois civiles et qui contractent civilement une nouvelle union. L'Église maintient, par fidélité à la parole de Jésus Christ (« Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère à l'égard de la première ; et si une femme répudie son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère » Mc 10, 11-12), qu'elle ne peut reconnaître comme valide une nouvelle union, si le premier mariage l'était. Si les divorcés sont remariés civilement, ils se trouvent dans une situation qui contrevient objectivement à la loi de Dieu. Dès lors ils ne peuvent pas accéder à la communion eucharistique, aussi longtemps que persiste cette situation. Pour la même raison ils ne peuvent pas exercer certaines responsabilités ecclésiales. La réconciliation par le sacrement de pénitence ne peut être accordée qu'à ceux qui se sont repentis d'avoir violé le signe de l'Alliance et de la fidélité au Christ, et se sont engagés à vivre dans une continence complète.

(1651) A l'égard des chrétiens qui vivent en cette situation et qui souvent gardent la foi et désirent élever chrétiennement leurs enfants, les prêtres et toute la communauté doivent faire preuve d'une sollicitude attentive, afin qu'ils ne se considèrent pas comme séparés de l'Église, à la vie de laquelle ils peuvent et doivent participer en tant que baptisés : « On les invitera à écouter la Parole de Dieu, à assister au Sacrifice de la messe, à persévérer dans la prière, à apporter leur contribution aux œuvres de charité et aux initiatives de la communauté en faveur de la justice, à élever leurs enfants dans la foi chrétienne, à cultiver l'esprit de pénitence et à en accomplir les actes, afin d'implorer, jour après jour, la grâce de Dieu » (Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, 84).

Nous sommes donc tous appelés à vivre cette sollicitude attentive et cette miséricorde. Nous pouvons compter sur l'intercession des deux nouveaux saints pour que dans la vérité et l'amour, nous soyons des témoins de la beauté du mariage et de la famille.

Le Pape François ajoutait :

« *Que ces deux nouveaux saints Pasteurs du Peuple de Dieu intercèdent pour l'Église, afin que, durant ces deux années de chemin synodal, elle soit docile au Saint Esprit dans son service pastoral de la famille.* »

1 JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Familiaris Consortio* sur les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui, 1981.

http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_19811122_familiaris-consortio_fr.html

2 Mgr Gerhard Ludwig MÜLLER, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, « Un témoignage en faveur du pouvoir de la grâce. Sur l'indissolubilité du mariage et le débat sur les divorcés remariés civilement et les sacrements. » *L'Osservatore Romano*, 23 octobre 2013.

http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/muller/rc_con_cfaith_20131023_divorziati-risposati-sacramenti_fr.html

P. Henri du Vignaux



Journal de la paroisse Saint-Wandrille

1, avenue du pavillon Sully
78230 Le Pecq
Tél. : 01 34 51 10 80
www.pswlepecq.fr

Directeur de la publication
Bernard Labit

Ont contribué à ce numéro
Laetitia et Guillaume Barreau, Henri Cholet, Cécile et Henri Fouques Duparc, Marie et Arnaud Galiber d'Auque, José Juanico, Bernard Labit, Eleonora Niwinski, Jacqueline et Pierre Pinchon, Alain Toret (diacre), Père Henri du Vignaux.

Prochaine réunion de l'équipe de rédaction (ouverte à tous) :

**le vendredi 23 mai à 14h
au presbytère**

Dans son homélie pour la canonisation de Jean XXIII et Jean-Paul II, le Pape François a rappelé un axe majeur du pontificat de Jean-Paul II :

« Dans le service du Peuple de Dieu, saint Jean Paul II a été le Pape de la famille. Lui-même a dit un jour qu'il aurait voulu qu'on se souvienne de lui comme du Pape de la famille.

Cela me plaît de le souligner alors que nous vivons un chemin synodal sur la famille et avec les familles, un chemin que, du Ciel, certainement, il accompagne et soutient. »

Nous pouvons voir dans ces mots un encouragement du Pape François à revenir sur les enseignements du nouveau saint, notamment sur son exhortation apostolique *Familiaris Consortio*, « sur les tâches de la famille dans le monde d'aujourd'hui »,¹ qui met admirablement en lumière la beauté de la famille chrétienne.

En effet, les préparatifs du Synode des évêques sur la famille, qui se tiendra à Rome en octobre prochain, ont donné lieu aux commentaires les plus variés, notamment sur la douloureuse question pastorale de l'accès à la communion eucharistique des divorcés remariés.

Ces dernières semaines plusieurs paroissiens sont venus me faire part de leur perplexité à ce sujet. On pourra donc relire avec profit *Familiaris Consortio*, qui présente cette question avec une grande délicatesse pastorale. De même, plus récemment, un collaborateur immédiat du Pape François a publié un document qui rappelle et confirme



Comme nous le savons tous, celui qui fut le curé de notre paroisse durant quatre ans de 2006 à 2010 est revenu vers le Seigneur au début du mois d'avril.

La messe de funérailles a eu lieu à l'église Saint-Léger de Saint-Germain-en-Laye le 9 avril en présence d'une vingtaine de prêtres du diocèse et une messe de requiem a été célébrée dans notre église le 10 avril.

Voici de belles photos de lui lorsqu'il était curé de Saint-Wandrille.

B.L

Servir à l'aumônerie de l'hôpital ?

*« J'étais malade,
et vous m'avez visité »*

(Matthieu 25, 36)

Connaissez-vous l'aumônerie de l'hôpital de Saint Germain-en-Laye, au service des malades, des familles, du personnel de l'établissement ... ?

Pour mieux remplir notre service, nous cherchons de nouveaux bénévoles, pour devenir visiteur une fois par semaine, pour nous aider à conduire des malades de leur chambre à la chapelle le temps de la messe, pour le service de la communion, pour des coups de mains ponctuels, pour des aides matérielles, ...

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter l'un des aumôniers :

Père Jean-Louis Feurgard



Béatrice Alban
01 39 27 40 44

PRÉPARATION AUX SACREMENTS

Baptême des petits enfants

Prendre rendez-vous avec M. le Curé 3 mois avant la date souhaitée.

Mariage

Prendre rendez vous avec M. le Curé 12 mois avant la date souhaitée.

Être baptisé, être confirmé : c'est possible à tous les âges de la vie.

Faites-vous connaître au presbytère.

Ils nous ont quittés

Nelly HUBERT Lucienne CAMUS

Robert NOIRET

Ils ont été baptisés

Raphaël PALLUAU Taleena PAQUEMAR

Étienne TAHON Alicia BOITON

Thierry REGO Lisa DEMONFORT

Gabriel JULLIEN

AGENDA HEBDOMADAIRE

<i>Lundi</i>	9h : messe
<i>Mardi</i>	9h : messe 20h30 : groupe de prière du Buisson Ardent à l'église
<i>Mercredi</i>	9h : messe
<i>Jeudi</i>	9h : messe 20h30 - 21h : prière du Rosaire 21h -22h : adoration eucharistique
<i>Vendredi</i>	9h : messe Adoration à l'oratoire du presbytère jusqu'à 12h 18h30 - 19h30 : confessions
<i>Samedi</i>	9h : messe 17h - 17h45 : confessions 18h : messe anticipée
<i>Dimanche</i>	9h30 : messe 11h : messe 18h : chapelet pour les vocations

Confessions

Tous les jours avant et après la messe de 9h, le vendredi de 18h30 à 19h30 et le samedi de 17h à 17h45.

Veillez Toujours consulter la feuille hebdomadaire affichée à l'extérieur et à l'intérieur de l'église ou le site de la paroisse : www.pswlepecq.fr

CALENDRIER

Année Liturgique A

Mai	Dimanche 4	3 ^e dimanche de Pâques
	Dimanche 11	4 ^e dimanche de Pâques Pèlerinage paroissial à Notre-Dame de Poissy
	Dimanche 18	5 ^e dimanche de Pâques
	Dimanche 25	6 ^e dimanche de Pâques
	Jeudi 29	Ascension du Seigneur Messes à 9h30 et 11h